

18 juin 2024

Lancement de la 8^e édition du Prix de « l'Entrepreneure Mancelle »

OUVERTURE DES CANDIDATURES DU 18 JUIN AU 18 OCTOBRE 2024

Coup d'envoi pour le « Prix de l'Entrepreneure Mancelle » qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat féminin ! Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 18 octobre 2024.

Le Prix de la Startup'euse Mancelle, créé en 2017, fait peau neuve pour sa 8^e édition et devient le **Prix de l'Entrepreneure Mancelle**.



« Pérenniser ce concours est une évidence. L'enjeu est ensuite de poursuivre les échanges avec les membres du jury. Plus nous identifierons les femmes créatrices, mieux nous pourrons les entourer et les accompagner pour les aider à pérenniser leur activité. »

Patricia Charton,
Vice-Présidente de Le Mans Métropole et déléguée au
développement économique et commercial

Mettre en lumière la richesse de l'excellence entrepreneuriale féminine locale

Résolument plus ouvert, ce prix vise dorénavant à identifier, récompenser et accompagner les meilleurs projets portés par des femmes quel que soit leur âge ou leur secteur d'activité.



Plus d'ouverture pour une meilleure valorisation des initiatives économiques

Qui peut candidater et comment ?

Le prix s'adresse aux femmes cheffes d'entreprises implantées en Sarthe qui gèrent une société depuis moins de trois ans ou aux créatrices d'entreprises s'engageant à installer leur activité dans une commune de Le Mans Métropole dans l'année.

Autre condition : détenir au moins 50% de la société ou prouver son rôle prépondérant dans le développement de l'entreprise.

Les dossiers de candidatures sont à retirer auprès de la CCI Le Mans Sarthe, de Le Mans Métropole ou auprès des partenaires du concours. Il sera à déposer dans les mêmes lieux ou en ligne **avant le 18 octobre 2024**.

Deux jurys - composés des deux co-présidentes de jury 2023, Corinne Boulay et Chloé Rossignol (toutes deux anciennes lauréates du concours) et d'un représentant de chacun des partenaires - étudieront les candidatures. Chaque candidate devra être présente à la cérémonie de remise du Prix, qui aura lieu le **22 novembre 2024**.

Trois prix remis

Lors de la cérémonie, trois prix vont être remis. Le Prix de l'Entrepreneure Mancelle s'accompagnera de la remise d'un chèque de 3 000 € et d'un accompagnement spécifique des partenaires.

Les prix « **Espoir** » et « **Coup de cœur** » s'élèvent chacun à 1 000 €. Le prix « **Espoir** » est financé par Le Mans Innovation.

Des partenaires engagés pour l'entrepreneuriat féminin

Partenaires privés



Partenaires institutionnels



▶▶▶ Les lauréates depuis 2017

- **2023** : C'est **Amandine Cadiou**, fondatrice de Stathmos Balance the climate, qui a séduit le jury. Le Prix « Coup de Cœur » a été attribué à **Aline Lebrene-Baron**, fondatrice de Good for Mama, qui propose des paniers frais et bouillons prêts à cuisiner, et le Prix « Espoir » à **Léa Daroso**, qui lance Kamarades, un site conçu pour les militaires, leur permettant de vendre ou acheter du matériel.
- **2022** : Le jury a récompensé comme startupeuse **Cassandra Bourmault**, agricultrice et présidente de Végépaille pour la production de pailles à boire en seigle. Le Prix « Espoir » a été attribué à **Samia El Farouki** étudiante en 2e année de l'IUT GEA pour la plateforme web « Awake tissu », et le Prix « Coup de Cœur » a été décerné à **Ornella Abdallah** pour sa création de lingerie fine « Maison Orla ».
- **2021** : Le jury présidé par Chloé Rossignol et Corinne Boulay a remis le Prix de la « Startupeuse Mancelle » à **Suzy Pichon** pour AUDASS, maillot de bain menstruel réalisé en recyclant des filets de pêche abandonnés en mer. Le prix « Coup de Pouce » a été remis à l'étudiante **Lou Hamelin**, pour son projet Switch On, et le prix « Coup de Cœur », a été remis à **Marion Cortiguera**, pour son activité Ormani Tatto.
- **2020** : Le Prix a été remis à **Sybille Kraft-Bellamy** pour sa création et fabrication de produits alimentaires issus du régime cétogène avec sa société et sa marque « Keto M + ». Le Prix « Coup de Cœur » a été décernée à **Orane Desnos** pour sa société Tradistica.
- **2019** : Le jury a récompensé **Corinne Boulay** pour la conception de la WeekUp, et remis à **Mélanie Leroux** le Prix « Coup de Cœur » pour La bicyclette de Graham, et à **Valentine Beunardeau** et **Clarisse Guillon** le Prix « Coup de Pouce » pour La Gapette Française.
- **2018** : L'édition a primé **Chloé Rossignol** et **Hortense Harang** pour www.fleurdici.fr. **Lise Pottier** et **4 étudiantes** ont reçu les prix « Coup de Cœur » (Adoptetonchat.com) et « Coup de Pouce » ([Mom to be](http://Momto.be)).
- **2017** : Le concours a primé **Isabelle Choplin** pour www.creatricesbroderiemachines.com et a remis le Prix « Coup de Cœur » à **Mathilde Met**, Laboa-shop.com.